

## Acheter un bien et être propriétaire seulement 13 ans après

Par Stiff, le 17/06/2019 à 17:14

Bonjour,

Existe t'il un acte contenant une clause pouvant permettre à un acheteur d'acquérir et de jouir d'un bien dont il ne sera propriétaire qu' au bout de 13 ans par exemple?

Par Visiteur, le 17/06/2019 à 18:08

**Bonjour** 

Peut-être avec un solde à payer pendant 13 ans sous forme de crédit vendeur...

Par Stiff, le 18/06/2019 à 14:09

Ben oui mais non le but est de payer de suite le bien, d'en jouir sachant que sur le papier on ne sera propriétaire qu'au bout de 13 ans